



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Référence à la Normandie sur les emballages de camemberts pasteurisés

Question écrite n° 40027

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les craintes exprimées par les adhérents du Syndicat normand des fabricants de camembert (SNFC) dont fait partie la fromagerie Cœur de lion implantée à Ducey Les Chéris dans la Manche. L'AOP « camembert de Normandie » obéit à un cahier des charges précis (produit au lait cru issu de vaches de race normande notamment) qui constitue une protection et une garantie pour les producteurs et les consommateurs. C'est un soutien important pour cette production fromagère. Toutefois, par extension, toute évocation de la région Normandie, pour la fabrication comme la provenance du lait, est proscrite sur les emballages des camemberts pasteurisés. Cette exclusion stricte de la référence à la Normandie est préjudiciable car elle ne permet plus de rendre visible l'origine pourtant 100 % normande (voire locale) du lait des camemberts, précieuse aux yeux des consommateurs de plus en plus attentifs à la provenance des ingrédients et amateurs de circuits courts. Quant aux camemberts destinés à l'export, cette interprétation extensive de l'AOP par la DDCCRF rend illégale la valorisation de leur origine géographique normande. Cette restriction est particulièrement dommageable : les camemberts pasteurisés s'exportent beaucoup du fait de leur durée de vie longue et la Normandie est la région française la plus connue au monde. À long terme, c'est l'image même de la Normandie qui risque d'en pâtir sans pouvoir entretenir cette renommée, fort justifiée. Cette situation tourne à l'absurde puisqu'elle autorise une fromagerie de Bretagne à indiquer sa région de production sur l'emballage de ses produits, quand une même fromagerie de Normandie ne pourra faire aucune mention à sa région d'origine (pas même un blason) sur ses camemberts. Aussi, il demande ce qui est envisagé pour permettre à l'image et aux fromages de Normandie de rayonner en France et à l'international.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40027

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juillet 2021](#), page 5451

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)